



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des
Transports, auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Paris, le 20 octobre 2017

Communiqué de presse

L'innovation au cœur des Assises nationales de la mobilité

A l'occasion de sa visite ce vendredi 20 octobre au salon Autonomy, Elisabeth BORNE a confirmé la place centrale qu'elle accorde aux enjeux d'innovation dans le cadre des Assises nationales de la mobilité. L'innovation constituera à ce titre un pilier de la future loi d'orientation des mobilités, qui sera présentée au premier semestre 2018, afin de permettre le développement de solutions plus partagées, plus propres, plus autonomes, et plus connectées.

Dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, les « ateliers de l'innovation » ont vocation à identifier les initiatives à mettre en avant en provenance des territoires et des start-ups, d'opérer une comparaison internationale, d'identifier les freins et les leviers à l'essaimage des bonnes pratiques identifiées, et de proposer des méthodes d'accompagnement et de soutien

La Ministre a chargé M. Jean-Marc ZULESI, député des Bouches-du-Rhône, d'assurer la présidence de ces ateliers de l'innovation, dont le comité de suivi s'est réuni pour la première fois le 11 octobre dernier.

Les ateliers de l'innovation sont composés d'experts de la mobilité, de l'innovation, provenant d'horizons variés (public, privé, start-up, université, association...), apportant dynamisme et richesse dans les débats :

- Leurs travaux vont notamment consister en une cartographie fine des innovations touchant à la mobilité du quotidien, par le biais d'un questionnaire aux acteurs disponible jusqu'au 12 novembre prochain sur la plateforme en ligne : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/comprendre/les-actualites/etats-des-lieux-de-la-mobilite-innovante-repondez-au-questionnaire-3278>.
- Une série groupes de travail ou de séminaires spécifiques sont également prévus (blockchain, modèles économiques innovants, transformation numérique, covoiturage courte distance, etc.) afin de préparer les actions publiques en faveur de l'innovation. Ils seront complétés par des auditions ciblées, ainsi que par l'organisation d'ateliers de l'innovation dans les territoires, visant à mettre en lumière des initiatives locales.
- Un espace dédié aux start-ups et à l'innovation sur la plateforme en ligne permettra de valoriser toutes les innovations existantes dans les entreprises et les territoires. Pour faire connaître ses solutions innovantes à travers cet espace, chacun est ainsi invité à envoyer ses vidéos, photos, textes (moins de 3000 signes) à assises@transport.gouv.fr.

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)